



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU
mardi 19 mars 2013
19 heures 00**

RS/MG

N° 001493

**Direction des Affaires
Culturelles -
Convention tripartite
entre la ville d'Apt,
l'entreprise La Salle
Blanche et l'artiste
Emilie Peretto ayant
pour objet le projet
«un artiste, une
entreprise»**

Affiché le :

Le mardi 19 mars 2013 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

ONT DONNE PROCURATION : M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER, M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Christian PANOT (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSES : Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en date du 19 décembre 2012, la commission culture de la ville a validé l'ensemble du projet culturel proposé par la Direction des Affaires Culturelles et plus particulièrement le projet du service Patrimoine et Musée et de l'atelier d'art visuel pour l'année 2013.

Dans ce cadre, il a été affirmé la volonté de proposer au public une exposition intitulée « l'aventure continue... », du 5 juillet au 21 décembre 2013, portée par le musée et d'un projet de création autour de l'art contemporain intitulé « Un artiste, une entreprise » porté par l'atelier d'Art Visuel. Ces projets s'inscrivent à l'occasion des 10 ans du Musée de l'Aventure Industrielle et de l'atelier d'art visuel.

Plus particulièrement l'exposition « Un artiste, une entreprise » va permettre de créer 3 résidences d'artiste. Cette résidence d'artistes s'inscrit à la fois dans la volonté de favoriser la création artistique et d'apporter les conditions favorables à une rencontre de proximité entre l'artiste, une entreprise locale, un lieu dédié à la création et la population locale.

La résidence est initiée par l'Atelier, lieu d'art visuel, équipement culturel de la Ville d'Apt, dédié à la médiation de la création contemporaine.

Axée sur les arts plastiques et l'art contemporain, la résidence a souhaité proposer à un artiste plasticien un projet de création en lien avec une entreprise.

Il est proposé au conseil d'établir une convention tripartite entre la commune d'Apt, les entreprises et les artistes concernés.

Dans le cadre de cette délibération, il est proposé la première convention tripartite contractualisée entre la ville d'Apt, l'entreprise La Salle Blanche et l'artiste Emilie PEROTTO qui définit les droits et les devoirs de chacun pour la réalisation du projet « un artiste, une entreprise ».

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

CONSIDERE que le projet « un artiste, une entreprise » renforcera le projet « l'aventure continue... » afin de mettre à l'honneur la production industrielle contemporaine du Pays d'Apt, dans un contexte régional, à l'occasion des 10 ans de l'existence de l'Atelier, lieu d'art visuel et du Musée de l'aventure industrielle.

APPROUVE la convention tripartite entre la ville d'Apt, l'entreprise La Salle Blanche et l'artiste Emilie PEROTTO

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**